

Le 1^{er} avril 2016

[Traduction]

Création d'emplois

M. Fitch : J'ai une bonne nouvelle et une mauvaise nouvelle pour le premier ministre. D'abord, la mauvaise nouvelle. Il y a toujours 38 000 personnes qui sont sans emploi au Nouveau-Brunswick. Le nombre n'a pas changé. Il se situe toujours à 38 000. C'est là un nombre statique, contrairement au nombre d'emplois créés à Sussex, qui est passé de 100 à 89, puis à 39, et au nombre d'emplois créés à Fredericton, qui est passé de 400 à zéro, puis à 100. Il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours 38 000 personnes qui sont sans emploi. Voilà le nombre de personnes sans emploi.

Maintenant, voici la bonne nouvelle pour le premier ministre.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Fitch : Le premier ministre sait qu'il est sur le point de partir. Il ne lui reste plus que quatre journées de séance prévues à la Chambre ; ensuite, il pourra flâner où bon lui semble. La bonne nouvelle pour le premier ministre, c'est qu'il n'aura plus à affronter la période des questions.

Je demande ceci au premier ministre, car il a promis mardi qu'il déposerait sur le bureau de la Chambre l'ébauche de son plan relativement à l'emploi. Le premier ministre pense-t-il être en mesure de déposer, vendredi prochain avant son départ, l'ébauche de ce plan relativement à l'emploi?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme je l'ai déjà dit cette semaine, notre plan est en cours de développement, mais notre gouvernement pense qu'il est très important de consulter les dirigeants communautaires, les industries, les entreprises et tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Alors, la dernière fois que le chef de l'opposition nous a posé cette question, nous avons très clairement répondu que, en tant que gouvernement, nous serons fiers de présenter notre plan. Toutefois, avant de le faire, nous voulons achever nos consultations.

Le chef de l'opposition est au courant du fait que nous organisons des sommets dans le but de discuter des possibilités et des défis qui sont devant nous en tant que province. Une fois que ces sommets seront terminés, il faudra évidemment un peu de temps pour s'assurer que toutes



les suggestions sont incorporées dans notre plan. Cela dit, nous serons fiers, une fois les sommets et les consultations terminés, de présenter notre plan à la Chambre.

[Traduction]

M. Fitch : La période des questions est consignée dans le hansard ; nous pouvons donc retrouver les mots exacts prononcés par le premier ministre. Cependant, j'ai ici la transcription, et le tout a été enregistré. Le premier ministre a dit : Avons-nous un plan? Absolument. Il se rappellera ce que j'ai dit en réponse à cette affirmation : Déposez un plan préliminaire à l'Assemblée législative afin que nous puissions en discuter. Le premier ministre nous a indiqué qu'il déposerait ici le plan préliminaire. Peut-être est-il semblable à son plan de création immédiate d'emplois, celui dont il a parlé durant la campagne électorale et qui, en fin de compte, n'était pas vraiment un plan. Peut-être qu'il n'y a pas de plan de création d'emplois pour le Nouveau-Brunswick.

Encore une fois, si le gouvernement s'emploie effectivement à réaliser une ébauche — je le sais puisque le premier ministre en a fait mention —, le premier ministre la déposera-t-il à l'Assemblée législative pour que nous puissions en discuter, l'examiner et participer aux consultations dont il est si fier de faire l'éloge?

L'hon. M. Gallant : Je pense que le chef de l'opposition officielle montre parfois où la chose politique cloche. Nous sommes aussi transparents que possible. Nous disons aux gens d'en face qu'un plan sera présenté. Nous leur disons à quel moment il le sera. Nous voulons terminer la consultation. Le chef tente de laisser croire qu'il y a maintenant un plan secret. C'est terriblement navrant.

Bien entendu, nous sommes aussi transparents que possible. Nous avons un plan, et, au fur et à mesure que celui-ci est élaboré, nous écoutons et consultons l'industrie. Plus de 20 séances et sommets ont eu lieu, sans compter certaines des rencontres plus formelles et informelles que des ministres et des membres de notre gouvernement ont tenues avec les parties prenantes. Nous aurons un plan achevé qui sera présenté à l'Assemblée législative.

Malheureusement, un sommet sur la foresterie a dû être reporté en raison des conditions météorologiques ; notre série de sommets ne se conclura donc pas aussi tôt que nous l'aurions souhaité. J'espère que l'opposition peut comprendre cela et passer à des choses plus importantes afin que nous puissions discuter de l'avenir et de la façon dont nous travaillerons ensemble, au lieu de mettre en doute la transparence dont nous faisons preuve à l'égard de notre plan.

M. Fitch : Des choses plus importantes? Des choses plus importantes? Il y a 38 000 personnes au Nouveau-Brunswick qui sont sans emploi, et le premier ministre considère qu'il y a quelque chose de plus important à débattre. Il y a 5 000 emplois de moins par rapport au nombre qu'il avait promis durant la campagne électorale lorsqu'il a indiqué avoir un plan de création immédiate d'emplois. Le premier ministre a échoué lamentablement. Il n'a pas respecté



l'engagement pour ce qui est des 5 000 emplois. En fait, il a perdu 6 000 emplois depuis qu'il est arrivé au pouvoir. Il accuse un déficit de 11 000 emplois. Pas étonnant qu'il veuille passer à autre chose. Quant à nous, nous ne passerons pas à autre chose tant que nous ne pourrons pas remettre au travail tous les gens du Nouveau-Brunswick qui souhaitent travailler.

Le premier ministre parle encore une fois de transparence. Il participe à des sommets qui sont sur invitation seulement. Le ministre du Développement économique a dit que le temps des discussions était terminé et qu'il fallait passer à l'action. Je demande au premier ministre de passer à l'action dès maintenant. Déposez l'ébauche du plan à l'Assemblée législative. Examinons-la. Donnons à tous les gens du Nouveau-Brunswick la possibilité de l'examiner et de donner leur avis pour que ceux-ci puissent retourner au travail.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition devrait être encouragé de savoir que ses cris et son ton élevé ne rendent pas ses propos plus vrais pour autant.

Nous essayons d'avoir ici un débat en ce qui a trait au moment où l'ébauche du plan, ou le plan comme tel, devrait être présentée. Oui, je pense qu'il y a des sujets plus importants. Il y a des sujets plus importants, comme la façon dont nous allons unir nos efforts pour augmenter le nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick et stimuler la croissance.

Nous sommes ravis et nous nous réjouissons de travailler avec nos partenaires de l'ensemble de la province pour essayer d'instaurer un climat favorable à la croissance économique. Nous commençons à observer des résultats positifs. La période à venir sera encore quelque peu tumultueuse, puisque l'économie canadienne connaît actuellement des difficultés, mais nous sommes tout de même très contents que, grâce au travail entrepris avec les parties prenantes, les dirigeants communautaires et le milieu des affaires, IBM ait annoncé la création de 250 emplois. Nous en comptons 39, et d'autres sont attendus, à Sussex. Il y a 113 emplois à Moncton.

Le chef veut savoir où je me rends après la période des questions. J'aimerais simplement lui signaler que nous annoncerons lundi prochain, à Moncton, la création de centaines d'emplois au Nouveau-Brunswick, et il est invité à assister à l'annonce.

M. Fitch : Le tout ressemble à certains des emplois de BMM Testlabs qui seront créés dans cinq ans. Cela ne règle pas le problème actuel, à savoir qu'il y a 38 000 personnes dans la province qui sont sans emploi. Les emplois de Nordia avaient eux aussi fait l'objet d'une annonce à Moncton. En fait, dès le lendemain, Riverview a perdu 250 emplois parce que le même contrat a finalement été attribué à Moncton.

Au chapitre de l'emploi, le premier ministre doit entendre ce qui est exprimé, et ce, de façon très claire : Il faut agir maintenant. Nous lui demandons de déposer l'ébauche afin que nous puissions l'examiner. Lorsqu'il parle du climat, je me demande si c'est le climat propice qui fait



fuir les gens à revenu élevé en raison de la lourde imposition à laquelle le gouvernement les assujettit. Je me demande si c'est le climat propice qui fait augmenter les impôts fonciers de 25 millions de dollars. Je me demande si c'est le climat propice qui est responsable de l'annulation du rabais sur les droits de scolarité, de sorte que les diplômés universitaires fuient la province et vont ailleurs. Je me demande si c'est le climat propice qui est responsable de l'instauration d'un moratoire sur le gaz de schiste.

Dites au premier ministre de déposer le plan...

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Je peux dire que je suis d'accord avec le député d'en face en ce qui concerne un des aspects qu'il vient de soulever. Il a raison. En effet, il faut parfois deux, trois, quatre ou cinq ans avant que de telles ententes se concrétisent. Voilà comment fonctionne le secteur privé. Le secteur veut dénicher des occasions d'expansion et trouver des partenaires pour l'accompagner dans sa croissance.

Le problème que nous avons en ce moment réside essentiellement dans le fait que nous avons perdu quatre ans. Durant quatre ans, les gens de l'ancien gouvernement ne sont pas arrivés à signer la moindre entente.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition.

L'hon. M. Gallant : En raison des efforts du gouvernement précédent, aucune entente n'a été signée et aucune annonce n'a été faite. Nous avons donc dû recommencer à zéro, mais nous allons travailler très fort avec tous nos partenaires, les dirigeants communautaires, les parties prenantes et le milieu des affaires.

J'ai le plaisir de dire que le climat semble favorable dans la province. Le salaire minimum a été augmenté. Le taux d'impôt applicable à la petite entreprise a été réduit. Nous investissons dans les infrastructures et, tout récemment, Fredericton a été désignée meilleure ville du pays au chapitre de la compétitivité. Nous continuerons de faire ce que nous faisons.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Financement par le gouvernement

M. K. MacDonald : Investir NB affiche un bilan exceptionnel, et j'invite le premier ministre à l'examiner.

Ah, ah, oh, oh, oh. Passons des installations de culture de marijuana aux coopératives. Des informations émanant de l'audience d'hier sur ce qui reste de Co-op Atlantique indiquent



qu'une fin serait peut-être en vue, soit la fin des 7,5 millions de dollars provenant des contribuables du Nouveau-Brunswick. Je constate que les contribuables de la Nouvelle-Écosse ont aussi été perdants dans l'affaire, mais leurs pertes sont deux fois moins grandes que les nôtres. Comble de l'ironie, il semble que, lors de l'octroi du prêt en Nouvelle-Écosse, la personne à la tête d'Opportunités NB était aussi à la tête de Nova Scotia Business Inc. Est-ce vrai? Le premier ministre peut-il confirmer cela?

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, je tiens à dire que j'aime la cravate et l'ensemble du député d'en face. Ils lui donnent une fière allure ce matin.

J'aimerais aussi ajouter que, dans son préambule, le député a parlé du bilan d'Investir NB. Écoutez, je dois me lever, et nous devons parler du bilan du gouvernement précédent. En 2011, sous le gouvernement précédent, le PIB a augmenté d'un maigre 0,2 %. En 2012, le taux de variation était de -1,2 %. En 2013, il était de 0,3 % et, en 2014, il se chiffrait à -0,3 %. De 2010 à 2014, le taux de croissance économique cumulative était de 0,4 %.

Nous avons dû repartir de zéro. On ne peut pas simplement stimuler l'économie et, en un tour de main, dire que c'est chose faite. Nous avons perdu quatre ans et nous avons dû bâtir. Je suis convaincu et optimiste que, en travaillant avec les gens du Nouveau-Brunswick, nous créerons ici même, dans notre province, un climat propice à la croissance économique. Nous ferons en sorte de le créer.

M. K. MacDonald : Le premier ministre semble naviguer dans une sorte de fumée d'OrganiGram.

Les gens se posent des questions au sujet de l'affaire, et il est de notre devoir de les amener aux portes du gouvernement. Les contribuables aimeraient savoir qui a décidé, deux mois avant la faillite de l'entreprise, de fournir la garantie de prêt à la Banque Nationale. Cette décision sent, une fois de plus, les agissements « à la Atcon ». Les gens se demandent comment cela a pu se produire et si, encore une fois, l'avis de hauts fonctionnaires du gouvernement n'a pas été ignoré. Quelqu'un s'est sûrement levé et a dit : De grâce, ne voyez-vous pas ce que vous faites?

La situation a tout de l'affaire Atcon, sauf que le signe décimal s'est déplacé vers la gauche. Il s'agit de 7,5 millions de dollars plutôt que de 75 millions. Le ministre ou le premier ministre voit-il la perte de seulement 10 % de la somme comme une amélioration?

L'hon. M. Doucet : Le député de l'autre côté de la Chambre a mentionné quelque chose au sujet d'une fumée. La seule fumée que je vois vient d'en face, il s'agit du poisson d'avril des députés de l'autre côté.

Comme je le disais très clairement l'autre jour, le dossier de Co-op Atlantique fait l'objet d'une ordonnance du tribunal et la compagnie bénéficie d'une protection contre les créanciers ainsi que d'arrangements. Opportunités NB et le Cabinet du procureur général surveillent de près les



procédures judiciaires en cours afin de déterminer les effets éventuels de la liquidation des actifs de Co-op Atlantique sur la garantie. Donc, je ne peux pas en dire plus sur une affaire qui est devant les tribunaux.

Toutefois, en tant que gouvernement, nous ne cherchons pas à mettre tous nos oeufs dans le même panier. Les gens de l'opposition ne parlent que d'une seule chose. Ils veulent sans cesse revenir en arrière. J'aime parler de l'histoire.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

L'hon. M. Doucet : L'autre jour, j'ai parlé du pont portuaire. C'est nous qui paierons les 150 millions de dollars, car l'ami des gens de l'opposition a décidé de le vendre à M. Harper. M. Harper nous en a fait le propriétaire. Nous devons verser pour ce pont 150 millions de dollars. Point Lepreau...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé. Le temps est écoulé.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

M. K. MacDonald : J'en ai assez des propos du ministre. Il est essentiel de dire aux contribuables si M. Lund a participé à la décision concernant Co-op Atlantique, car il a juré de mettre en oeuvre les recommandations formulées par la vérificatrice générale à l'égard du scandale Atcon en cours. Si M. Lund est intervenu d'une quelconque manière dans l'affaire Atcon en faveur d'une banque, eh bien, il est clair qu'il devra se retirer en tant que personne responsable de l'application des recommandations qui visent précisément à empêcher ce type d'intervention.

Le ministre comprend-il la teneur de mes propos? Le ministre préférerait-il que je demande de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents faisant état de la participation de M. Lund et ayant trait à la décision en question? Le ministre convient-il que cela serait la chose à faire?

L'hon. M. Doucet : Je pense que l'un des gestes qu'il conviendrait aux parlementaires d'en face de poser, serait de venir un de ces jours rencontrer les gens d'Opportunités Nouveau-Brunswick. Venez discuter ouvertement avec eux. Discutez avec le président-directeur général, M. Lund, ainsi qu'avec certaines des personnes clés à la direction d'Opportunités Nouveau-Brunswick.



Le député n'arrête pas de parler de la co-op, laquelle bénéficie de la protection contre les créanciers. L'affaire est devant les tribunaux, ce qui m'empêche de soulever le sujet et d'en discuter ici. Les députés d'en face n'arrêtent pas de dire qu'il se passe des choses draconiennes et que le ciel nous tombe sur la tête au Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas le cas.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Doucet : Le ciel ne nous tombe pas sur la tête au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick compte des entreprises très impressionnantes et prospères. Parlons, à titre d'exemple, de certains des secteurs qui se portent vraiment très bien. Dans le secteur des TIC, parlons des mégadonnées et de la mise en place de centres de données massives. Parlons de l'activité entourant les entreprises en démarrage dans le secteur des TIC et des investisseurs providentiels. Qu'en est-il du secteur de la fabrication générale? Le secteur de la fabrication générale cherche des gens dans la province. Le secteur de l'aérospatiale et de la défense est une excellente occasion pour nous.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Collège communautaire

M. Fairgrieve : Un financement d'envergure a été annoncé au titre du Fonds pour l'éducation et la nouvelle économie. J'aimerais demander à la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail si elle compte utiliser une partie de l'enveloppe annoncée pour éliminer les problèmes chroniques d'entretien reporté avec lesquels notre réseau de collèges communautaires est aux prises. Selon son propre ministère, les coûts s'élèveraient à plus de 200 millions de dollars, et, dans certains cas, l'entretien reporté a entraîné l'élimination de programmes, comme celui de soudage à Woodstock, qui était toujours complet.

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Comme vous le savez, l'éducation est une de nos priorités. NBCC et CCNB sont responsables de la gestion quotidienne de leurs collèges, soit anglophones ou francophones. Ce sont eux qui, par l'entremise de leur bureau de direction respectif, prennent les décisions appropriées concernant les investissements en capital qui sont faits dans les infrastructures.

[Traduction]

M. Fairgrieve : La ministre n'a pas répondu à la question.

En ce qui concerne le programme de soudage offert au NBCC Woodstock, il était toujours complet. Les diplômés qui l'avaient suivi ont trouvé un emploi ici même au Nouveau-Brunswick,



ce qui représente un objectif commun à tous les parlementaires. Le programme a été suspendu dans une région où la transformation des métaux constitue une industrie majeure, soit dans ma circonscription, dans celle du député de Carleton-Victoria et dans celle de Victoria-La-Vallée. Voici ce que je demande à la ministre : Les places de formation seront-elles offertes de nouveau si les coûts d'entretien peuvent être assumés?

L'hon. M. Gallant : Je dois prendre la parole concernant les propos qui viennent d'être tenus. Tout d'abord, le gouvernement précédent a reporté l'entretien.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Ensuite, je n'en reviens tout simplement pas. Il doit s'agir d'un poisson d'avril. Voilà la troisième question que posera le député d'en face.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition officielle.

L'hon. M. Gallant : Comment l'opposition peut-elle nous critiquer, jour après jour, du fait que nous voulons investir dans l'infrastructure pour stimuler l'économie, créer des emplois et assurer notre prospérité à long terme, et comment peut-elle demander ensuite au député d'en face de nous interroger sur les investissements dans l'infrastructure? Quand j'ai entendu la question, je n'en revenais pas. J'étais totalement surpris. Ensuite, lorsque la deuxième question a été posée, j'ai compris, car il s'agit de la circonscription du député d'en face.

Les parlementaires du côté de l'opposition veulent qu'un investissement soit fait dans l'infrastructure tant qu'il est fait dans leur circonscription, alors que nous, nous mettons l'accent sur les infrastructures, car cela nous permettra d'élaborer un plan économique à long terme, de stimuler l'économie à court terme et d'avoir les infrastructures sociales appropriées pour notre province et sa population.

M. Fairgrieve : Passons donc de ma circonscription à d'autres. Des compressions ont été faites à des programmes dans Charlotte-Campobello. Des compressions ont été faites dans des programmes au NBCC Miramichi. Tous les campus du NBCC en milieu rural ont subi des compressions en raison des reports d'entretien. Si le premier ministre veut investir dans l'infrastructure, pourquoi ne pourrions-nous pas investir ici, chez nous, dans notre réseau de collèges communautaires?

L'entretien reporté au campus de Woodstock a été estimé à environ 450 000 \$. Le report de l'entretien a été fait sans aucune consultation avec l'industrie. La décision a été prise. Depuis, l'industrie est allée de l'avant, en partenariat avec le collège communautaire. L'entretien reporté a été estimé à peu près à 150 000 \$, soit le tiers de ce qui avait été projeté. Si la



question des reports d'entretien peut être réglée, les programmes en question seront-ils rétablis?

L'hon. M. Gallant : Je remercie le député d'en face de s'être efforcé de parler d'infrastructures en dehors de sa circonscription, mais il est revenu tout de suite à Woodstock. Il est clair que les gens d'en face sont favorables aux investissements dans l'infrastructure si ces derniers aident leur circonscription. Nous cherchons ici à aider toute la province. Nous cherchons ici à aider l'économie et à faire en sorte que nous disposons de l'infrastructure nécessaire à une structure sociale solide.

Je dois prendre la parole de nouveau pour demander à l'opposition des précisions. Nous sommes intervenus à l'Assemblée législative. J'ai répondu à des questions. Notre gouvernement a répondu à de nombreuses questions du député de Portland-Simonds, qui nous a critiqués, car nous n'avons pas participé aux discussions. Nous n'avons joué aucun rôle concernant le port de Saint John. Le député de Portland-Simonds s'est vanté de la relation étroite entre son ami Rodney Weston et Stephen Harper.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Eh bien, la vérité a éclaté. Le gouvernement Harper et Rodney Weston n'ont jamais participé aux discussions. En fait, nous sommes les seuls à nous occuper du dossier en ce moment. Le député d'en face prendra-t-il la parole pour critiquer Rodney Weston? S'excusera-t-il de nous avoir harcelés pour que nous jouions un rôle alors que nous sommes les seuls à nous occuper du dossier?

Développement économique

M. Coon : Nous avons débattu hier une motion sur la mise en place d'un plan de développement économique pour les régions rurales et le nord de la province. Comme je l'ai dit pendant ce débat, un tel plan devrait mettre l'accent sur le développement économique communautaire des régions rurales du Nouveau-Brunswick, et ce, de façon à y intégrer des objectifs de développement social. Le problème, c'est que nous n'avons pas de ministère responsable du développement communautaire.

Dans sa plateforme, le gouvernement a promis de créer des agences de développement économique dirigées à l'échelle locale. Le premier ministre dirait-il à la Chambre quand ces agences de développement économique dirigées à l'échelle locale seront établies?

L'hon. M. Doucet : Nous jouons un rôle très actif dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, que ce soit dans le secteur des pêches, le secteur agricole ou encore celui de l'aquaculture. Ces secteurs valent plus de 3 milliards de dollars. Si on y ajoute le secteur forestier, le niveau d'activité économique est substantiel.



Je salue le fait que le député d'en face ait proposé des idées d'initiatives à entreprendre, notamment le travail qu'il veut faire concernant certains des emplois verts dans la province et ce que nous pouvons faire pour les favoriser. Toutefois, le député d'en face arrive avec une baguette magique. Il croit qu'une occasion s'offre à nous et que nous n'avons qu'à injecter de l'argent pour l'exploiter, mais il n'est pas en faveur des mesures incitatives, peu importe lesquelles.

J'aimerais parler des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Elles sont bouillonnantes d'activité. Prenons par exemple l'industrie agricole. Dans la province, 5 % du territoire est utilisé pour l'agriculture. Le secteur génère environ 1,6 milliard de dollars de notre PIB.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : Il est nécessaire, entre autres, de créer les conditions propices à une croissance dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. C'est l'une des choses à l'égard desquelles des agences de développement économique pourraient peut-être aider. Voilà pourquoi j'ai demandé quand elles seraient établies. Toutefois, je n'ai pas obtenu de réponse.

Permettez-moi alors de poser la question suivante. Les régions rurales du Nouveau-Brunswick offrent d'immenses possibilités quant à la création, dans notre province, d'une bioéconomie qui permettrait de créer beaucoup d'emplois. Nous comptons des propriétaires de terrains boisés, des agriculteurs et des transformateurs de poisson capables de fournir un approvisionnement constant en biomasse permettant de stimuler le développement des secteurs de la biochimie, des biopolymères, des bioplastiques, du biogaz et du biodiesel. Il faudrait, pour créer de telles industries dans notre province, qu'elles soient essentiellement exploitées dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick afin d'assurer la proximité aux sources de matières premières requises. Le premier ministre dirait-il à la Chambre la façon dont les conditions propices à une croissance dans de tels secteurs peuvent être créées sans la présence d'une agence ou d'un ministère qui en soit responsable et sans l'établissement d'agences locales de développement économique?

L'hon. M. Doucet : J'ai encouragé le député d'en face à participer, en tout temps, aux activités de nos ministères. Je lui ai offert la possibilité de venir parler à notre personnel, soit aux personnes responsables du développement économique à Opportunités Nouveau-Brunswick. Je lui ai offert la possibilité de venir parler aux gens du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.

Il y a beaucoup d'activité dans le secteur des sciences biologiques, tant du côté de l'agriculture biologique que de la pêche dans un cadre biologique. C'est absolument phénoménal de voir le grand nombre de sous-produits dont s'occupe le groupe des Pêches. Je sais que le député a un horaire chargé, mais s'il pouvait prendre le temps de venir voir précisément le type d'activités menées dans les secteurs en question... C'est absolument phénoménal.



L'industrie de la pomme de terre est absolument phénoménale. Il y aura sous peu du nouveau en ce qui concerne les activités liées à la betterave. J'encourage vraiment le député du Parti vert à saisir l'occasion de venir parler à certaines des personnes...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : J'ai eu une discussion très agréable, il n'y a pas si longtemps, avec M. Lund. La discussion a été intéressante, et je serais content d'en faire part au ministre à un moment donné, si cela l'intéresse.

La fermeture d'écoles et de palais de justice dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick représente un désengagement à l'égard de l'infrastructure sociale et communautaire. Le message, c'est que le gouvernement continue de tourner le dos aux régions rurales du Nouveau-Brunswick. Il est maintenant temps de créer les conditions propices à une renaissance dans les régions rurales. À un moment où le gouvernement fédéral met l'accent sur la construction d'une infrastructure sociale et verte, l'investissement judicieux de tels fonds peut aider à amorcer cette renaissance ici même, au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement est néanmoins tenu d'établir une sorte de ministère ou d'agence qui, tel un rayon laser, ciblera le développement rural. Là n'est pas le mandat d'Opportunités Nouveau-Brunswick, qui est une société de la Couronne. Nous n'avons plus de ministère ni de ministre chargé du développement économique.

Le premier ministre est-il prêt à établir un tel ministère ou une telle agence pour créer les conditions propices à une renaissance des régions rurales du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Doucet : Comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, je renouvelle bien entendu l'invitation. Le député n'a pas saisi l'occasion de venir au ministère pour parler de certaines des activités vertes qui sont menées, qui correspondent exactement à certaines des activités dont il parle. Des activités durables en milieu rural sont déjà menées en ce moment dans la province.

En fait, le ministère de l'Environnement sera l'hôte lundi, à Edmundston, d'un sommet sur les possibilités en matière de technologies vertes. Si le député pouvait passer un peu de temps à Edmundston pour écouter ce que les parties prenantes ont à dire au sujet des technologies vertes et de ce qui se passe sur le plan économique, je l'encouragerais certainement à le faire et à prendre du temps pour explorer les domaines d'activité dont il est question.

Je pense à certaines des activités qui sont menées dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Je dois attirer un peu l'attention sur l'industrie du saumon. La production globale de saumon — et le tout peut être maintenu — représente 14,8 milliards de repas servis chaque année, 121 000 emplois...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



Tabac

M. Northrup : J'ai quelques questions à poser au ministre de la Sécurité publique au sujet de l'escouade chargée de la lutte contre la contrebande de tabac. Je ne suis pas sûr que cette dernière ait déjà un nom officiel ou un surnom, mais nous pouvons peut-être appeler ses membres les hommes Marlboro. Voici ce que j'aimerais savoir : Les postes ont-ils tous été offerts dans le cadre d'un concours public? Quelqu'un a-t-il été engagé par un autre moyen? Je me réfère, bien sûr, à la plateforme libérale des promesses non tenues de 2014, dans laquelle il est dit : « Mettre fin à la pratique d'embauche sans concours pour des postes permanents au sein de la fonction publique. » Quelqu'un a-t-il été engagé par un autre moyen au sein de l'escouade?

L'hon. M. Horsman : Je suis très honoré et fier de dire que nous avons constitué notre groupe d'intervention. Ses membres sont répartis dans toute la province. Nous avons aussi été en contact avec la province de Québec, qui s'en tire très bien dans ce domaine. Si nous pouvions simplement accéder au marché illicite, nous percevrions des sommes considérables en taxes pour le Nouveau-Brunswick, ce qui aiderait notre économie.

Nous avons recruté des personnes retraitées qui ont déjà travaillé dans la police. Nous avons recruté des diplômés de l'Atlantic Police Academy qui n'ont pas d'emploi dans le domaine des services de police, comme les responsables de l'établissement nous l'ont proposé. Je sais que les gens d'en face continuent de parler de création d'emplois. Eh bien, voici de la création d'emplois. Nous voulons continuer dans une telle voie. Nous voyons comment le tout fonctionne maintenant. Nous avons neuf membres en ce moment.

Nous continuerons de travailler avec des parties prenantes de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec. Nous voulons nous assurer que les gens sont en sécurité. Lorsque nous parlons du groupe d'intervention, nous voulons être sûrs que, quand les gens se procurent des cigarettes légales, ils savent ce qu'ils achètent. Quand ils se procurent des cigarettes illégales, ils ne savent pas ce qu'ils achètent. Je veux m'assurer que les gens sont en sécurité.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Northrup : Voilà qui est typique du Parti libéral actuel. Lorsqu'une question est posée, aucune réponse n'y est donnée.

Les emplois ont-ils été affichés? Voilà tout ce que je veux savoir. Le gouvernement a-t-il affiché les emplois en question de la manière habituelle, tel que le prévoyait la plateforme libérale de 2014? Si les contribuables vont investir 1 million de dollars dans l'escouade, je suis sûr que le ministre conviendrait que les braves gens du Nouveau-Brunswick doivent avoir le droit de savoir ce qu'il estime prudent et approprié de rendre public. Le ministre de la Sécurité publique nous dirait-il si les membres de l'escouade du tabac sont des agents de la paix? Ont-ils le



pouvoir de procéder à des fouilles, à des saisies et à des perquisitions, d'arrêter des personnes et de les garder en détention, et ainsi de suite?

L'hon. M. Horsman : J'apprends au fur et à mesure. Je sais que le gouvernement précédent n'a fait qu'augmenter sans cesse la taxe sur le tabac, et, oui, nous l'avons également fait. Cependant, nous mettons aussi en place une unité pour lutter contre la contrebande de tabac. Les gens de la province veulent qu'une telle mesure soit prise.

Les personnes qui ont été recrutées sont des agents de police formés. Ces derniers sont à la retraite. Nous pouvons compter sur leurs compétences. Nous avons aussi engagé des personnes qui ont été formées à l'Atlantic Police Academy. Celles-ci n'avaient pas d'emploi ; nous voulions donc leur en offrir un. L'une des priorités de la province est de créer des emplois. Nous continuerons à agir de la sorte.

Nous voulons nous assurer que les gens sont en sécurité. Au ministère de la Sécurité publique, notre priorité absolue est de veiller à la sécurité des gens. Nous voulons nous assurer que les produits du tabac illégaux que les gens achètent ne passent pas par notre province. Nous ne savons pas de quoi ils sont faits. Nous voulons nous assurer que les produits vendus sont sécuritaires. Est-ce que j'aime le tabac? Nous voulons en prévenir la consommation, tout comme le ministre de la Santé continuera de le dire. C'est pour le bien de notre province, et nous continuerons à agir de la sorte.

M. Northrup : Je pose pour la troisième fois la question suivante : Les emplois ont-ils été offerts dans le cadre d'un processus ouvert et transparent, conformément à la plateforme libérale de 2014? La question est simple, vraiment très simple. Je veux simplement obtenir une réponse.

Le ministre nous dirait-il où sera situé le siège de la nouvelle escouade, dans laquelle 1 million de dollars sera investi? Je pose la question, bien sûr, car il se peut toujours que les gens se demandent si un loyer doit être payé ou si une construction doit être faite. Quels sont les appels d'offres, les contrats et ainsi de suite, qui entrent en jeu ici? Nous nous souvenons que le gouvernement actuel accuse un déficit de 400 millions de dollars. Il ne fait pas attention à la façon dont il gère l'argent ; il revient donc à toutes les autres personnes d'y faire attention. Le ministre nous donnerait-il des détails en ce qui concerne le siège? Ses locaux se trouveront-ils dans les palais de justice vides de St. Stephen et de Sussex?

L'hon. M. Horsman : Notre priorité était de créer des emplois, et nous continuerons d'en créer.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Horsman : Contrairement à ce qu'a fait l'opposition, nous continuerons de créer des emplois dans le domaine de l'application de la loi. L'opposition n'a rien fait en matière



d'emplois et de lutte contre la contrebande de tabac. Elle a augmenté les taxes et impôts uniquement pour les augmenter et elle n'a pas lutté contre le tabagisme.

Les bureaux de l'escouade seront répartis dans toute la province. Nous n'investissons plus d'argent dans l'infrastructure. L'infrastructure est déjà en place à Grand-Sault, à Fredericton, à Campbellton et dans toute la province. Il s'agit des villes près de la frontière par lesquelles le tabac illégal entre dans la province, à notre avis. Nous continuerons d'agir ainsi.

Je veux m'assurer que les parlementaires du côté de l'opposition et les gens de la province comprennent ce que nous cherchons à faire. Nous tâchons de lutter contre le tabac illégal, et nous continuerons de le faire. Le tabac illégal ne favorise pas l'économie de la province. De plus, nous avons communiqué avec les Premières Nations pour savoir si quelqu'un pouvait travailler avec nous dans le domaine de l'application de la loi. Nous continuerons de veiller à ce que les gens de la province soient en sécurité et en meilleure santé. Merci.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

